

RCEA

Comité de Pilotage

20 décembre 2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie

Sommaire

- **Rappel contexte et dernier COPIL**
- **Travaux des ateliers :**
 - options étudiées
 - options préférentielles
- **Modélisations financières de la concession**
- **Rappel du dispositif de péage**
- **Schéma des aires**
- **Concertation et communication en 2014**
- **Rappel du calendrier**

Décision Ministérielle

Les principes d'aménagement dans l'Allier

Périmètre :

Montmarault -Digoin

OU

Le Montet / Digoin (si adossement A71
de la section Montmarault / Le Montet)

Péage « ouvert » :

barrières pleine voie et sur bretelles ;
sections sans péage

3 barrières de péage : Le Montet / Montbeugny / Molinet

Maintien des échangeurs



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Suite au COPIL du 24 septembre 2013

- Réaliser une analyse multi-critères pour les différentes options possibles sur l'aménagement de certains échangeurs, du val d'Allier et des aires afin d'éclairer la décision sur les choix à réaliser pour finaliser le périmètre technique et financier du projet
- Importance d'arrêter les choix d'ici la fin de l'année 2013 pour tenir les délais pour la constitution du dossier préalable à l'enquête publique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Suite au COPIL du 24 septembre 2013

- Réaliser une analyse multi-critères pour les différentes options possibles sur l'aménagement de certains échangeurs, du val d'Allier et des aires afin d'éclairer la décision sur les choix à réaliser pour finaliser le périmètre technique et financier du projet
- Importance d'arrêter les choix d'ici la fin de l'année 2013 pour tenir les délais pour la constitution du dossier préalable à l'enquête publique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Points évoqués en ateliers

- Approfondissement sur les échangeurs de :
 - Montmarault
 - RN7/RCEA
 - Montbeugny
- Val d'Allier :
 - secteur submersible
 - franchissement de la rivière Allier
- Schéma des aires de repos et de service
- Dispositif de péage



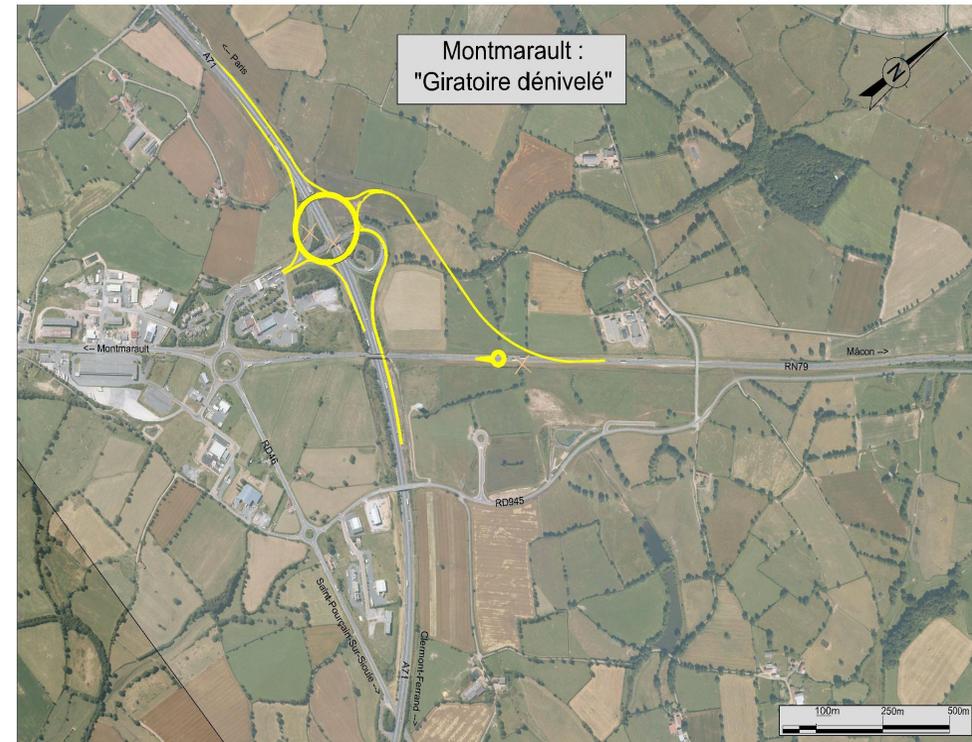
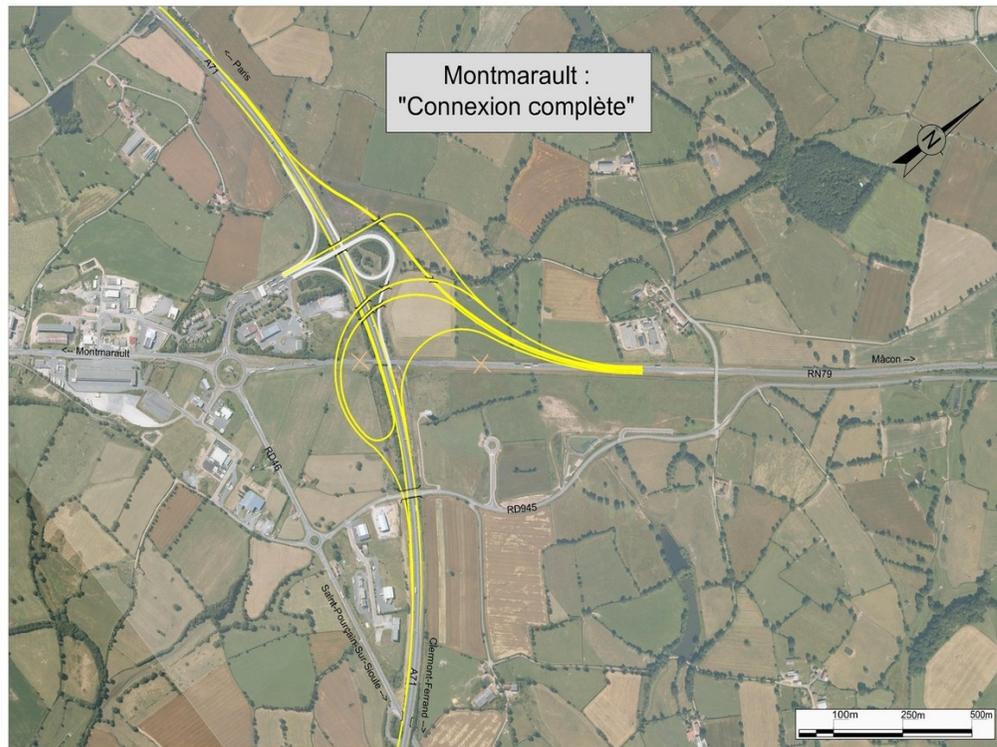
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Echangeur de Montmarault

4 schémas examinés :



Coût : 36 M€

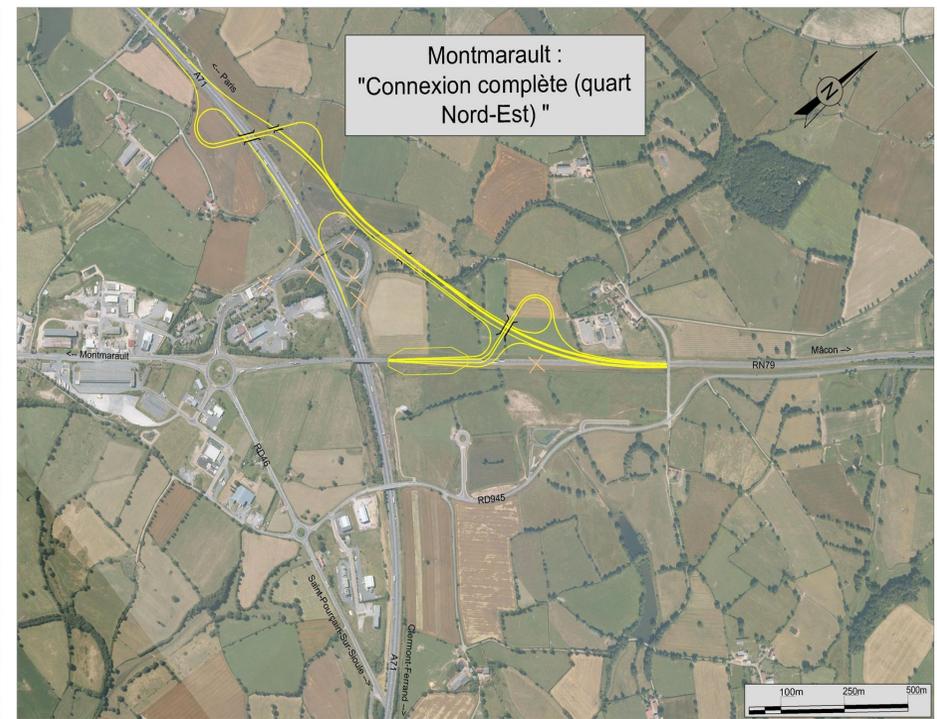
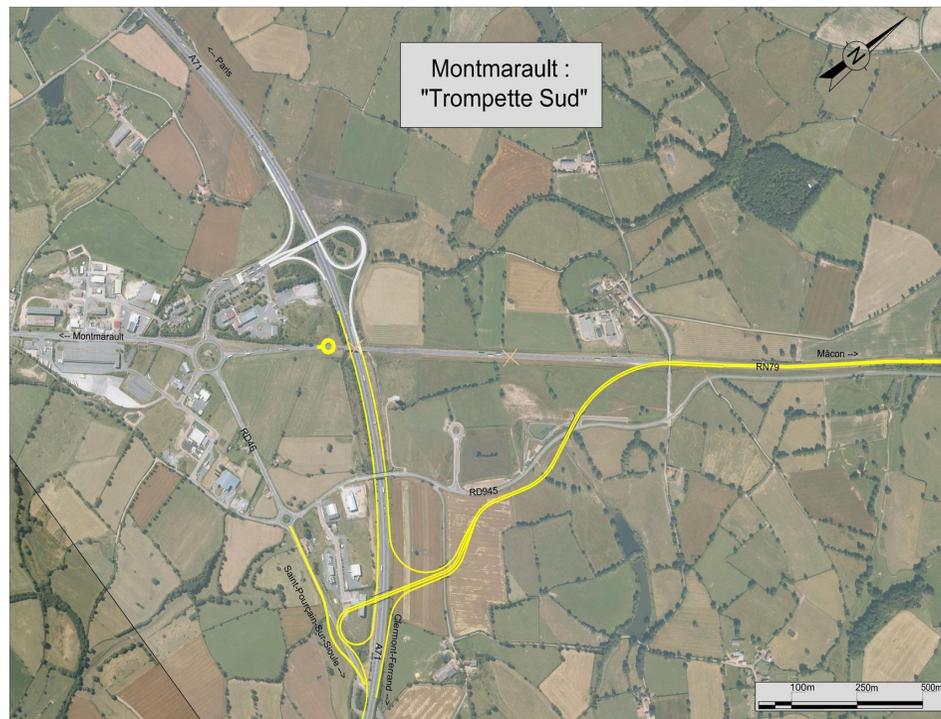
16 M€

Libe
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement
et de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Echangeur de Montmarault



Coût : 28 M€

33 M€



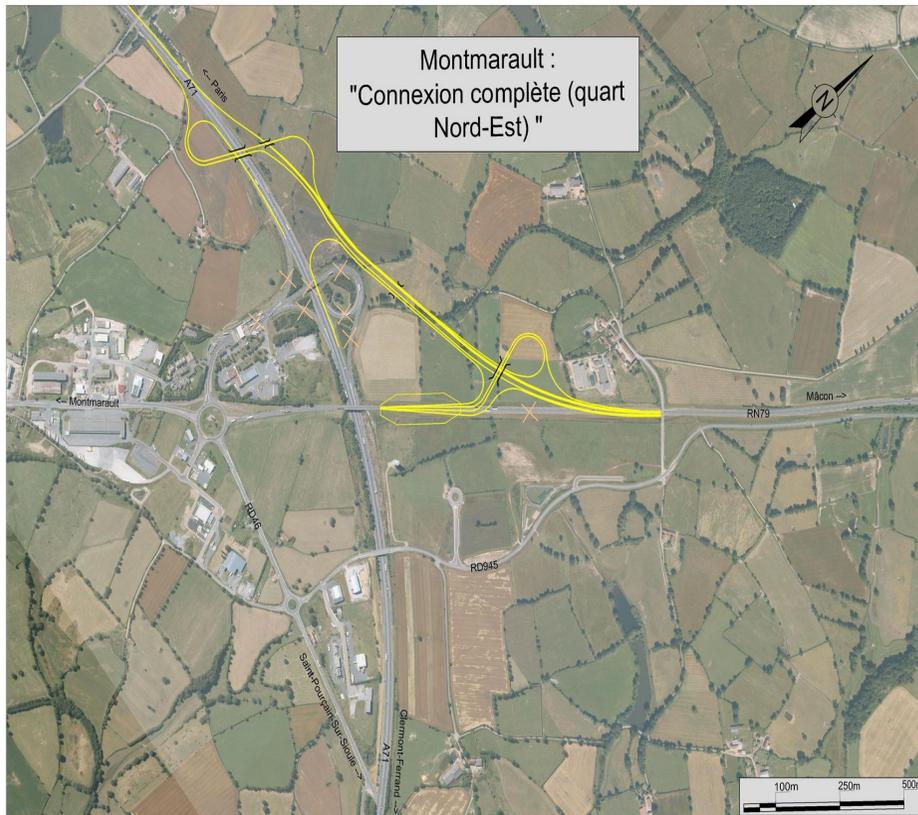
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Echangeur de Montmarault

Les options préférentielles à l'issue de l'analyse multicritères :

- Connexion complète quart nord est



Coût : 33 M€



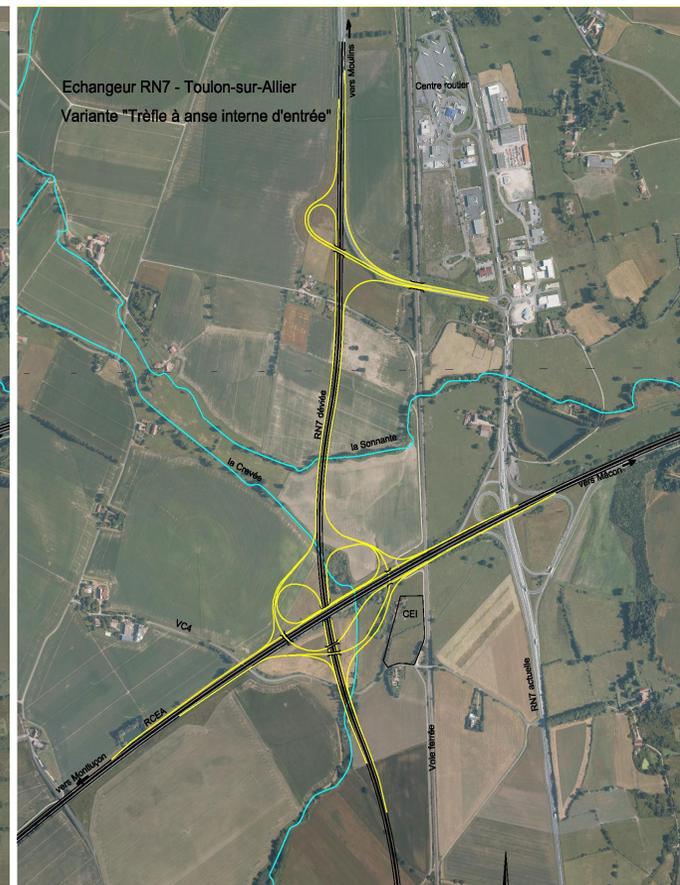
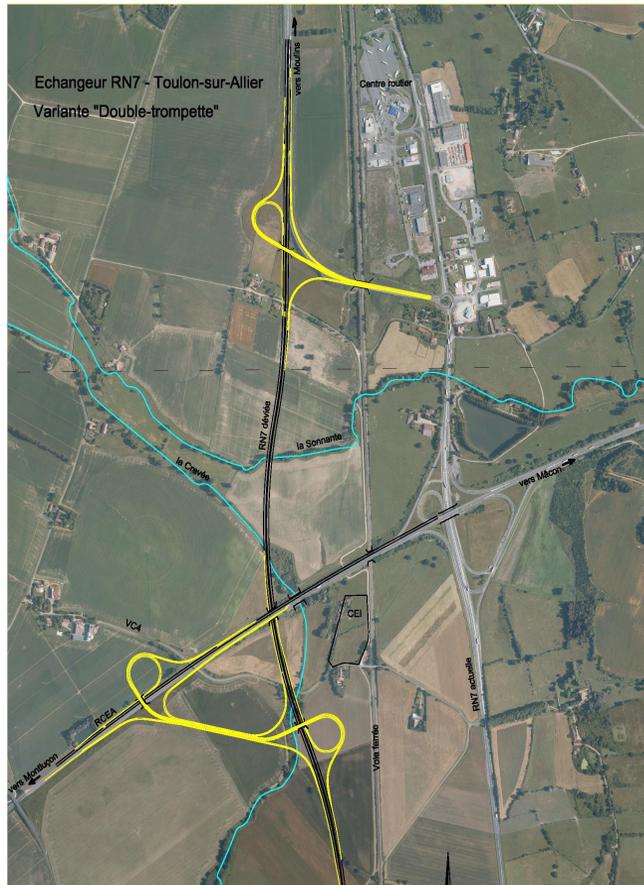
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Echangeur RN7/RCEA

Parmi les 6 solutions examinées, 3 se dégagent :



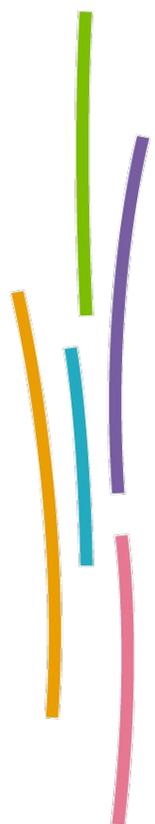
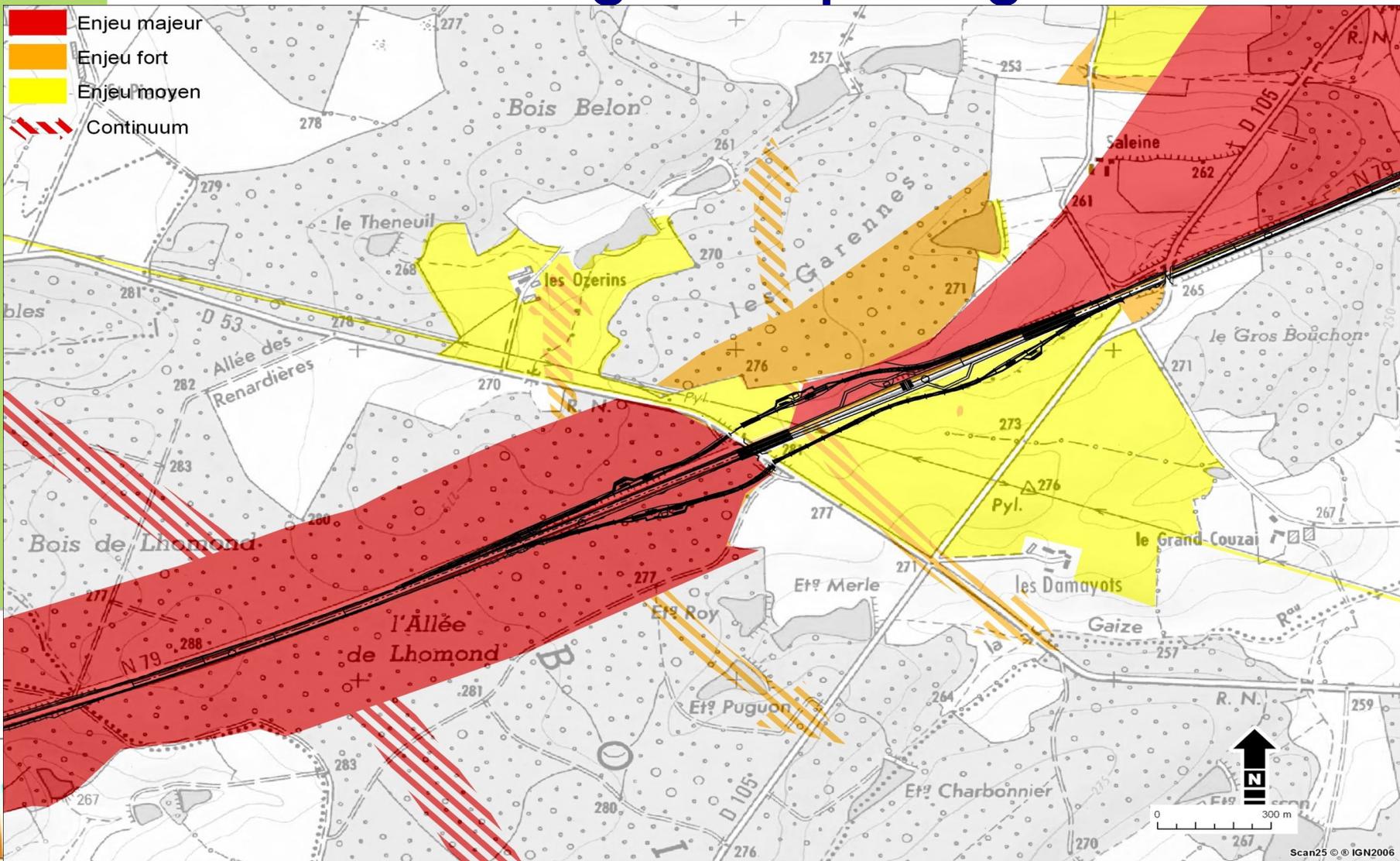
Coût : 47 M€

19 M€

52 M€

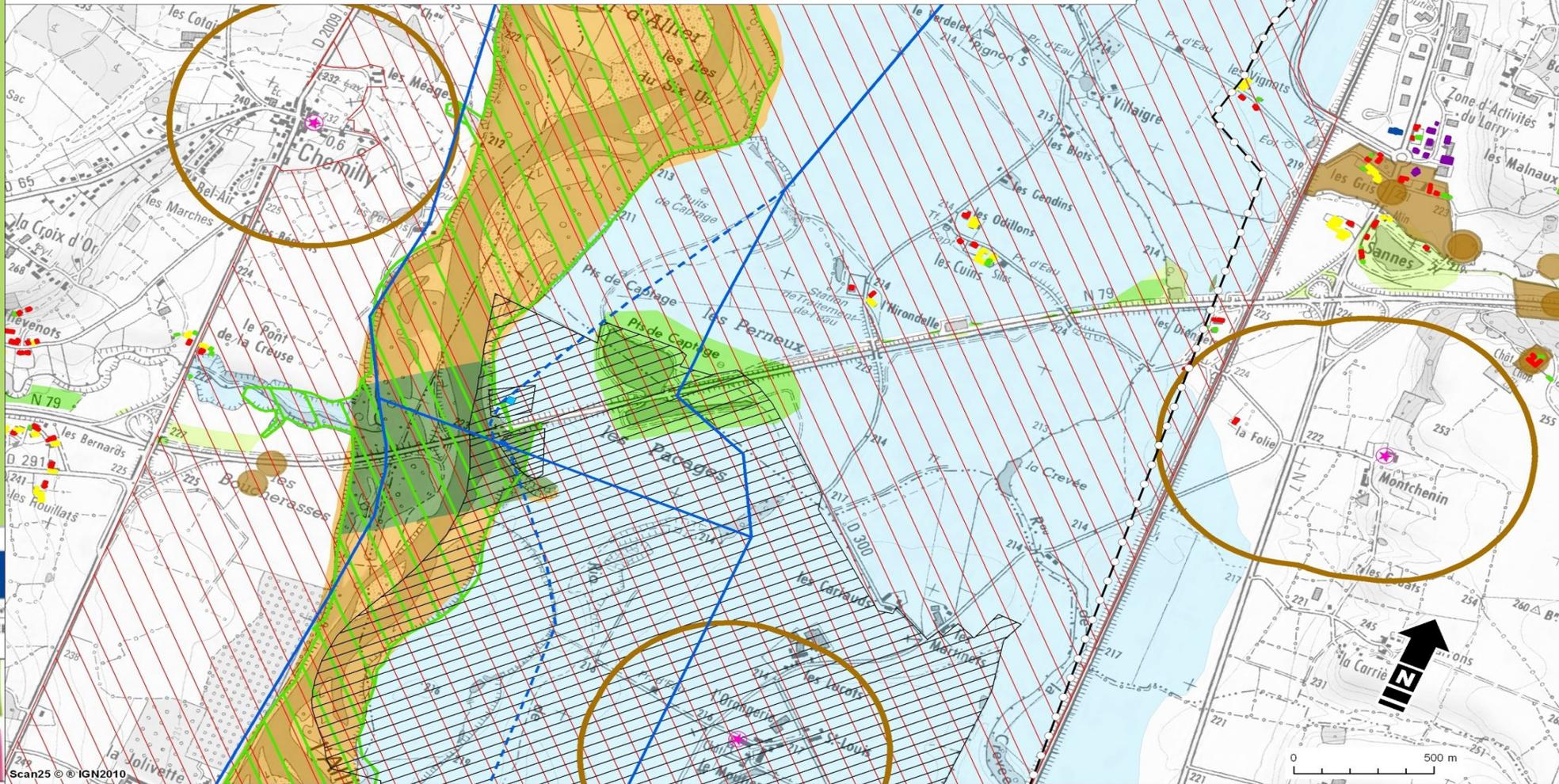
Echangeur de Montbeugny

Solution « losange est » privilégiée



Val d'Allier

- | | | | | | |
|---|---|--|---|---|--|
|  Zone inondable |  SIC |  Captage |  Habitation | Enjeux milieu naturel | |
|  Site archéologique |  ZPS | Protection de captage | |  Industrie, bureaux, artisanat |  Exceptionnel |
|  Monument historique |  Réserve Nationale |  1) périmètre immédiat |  Bâtiment agricole |  Fort |  Moyen |
|  Périmètre protection monument historique |  Espace mobilité minimum |  2) périmètre rapproché |  Commerce, garage, restaurant, hôtel |  Autre | |
|  gazoduc |  Espace mobilité optimum | |  Non-identifié | | |



Crue de 2003

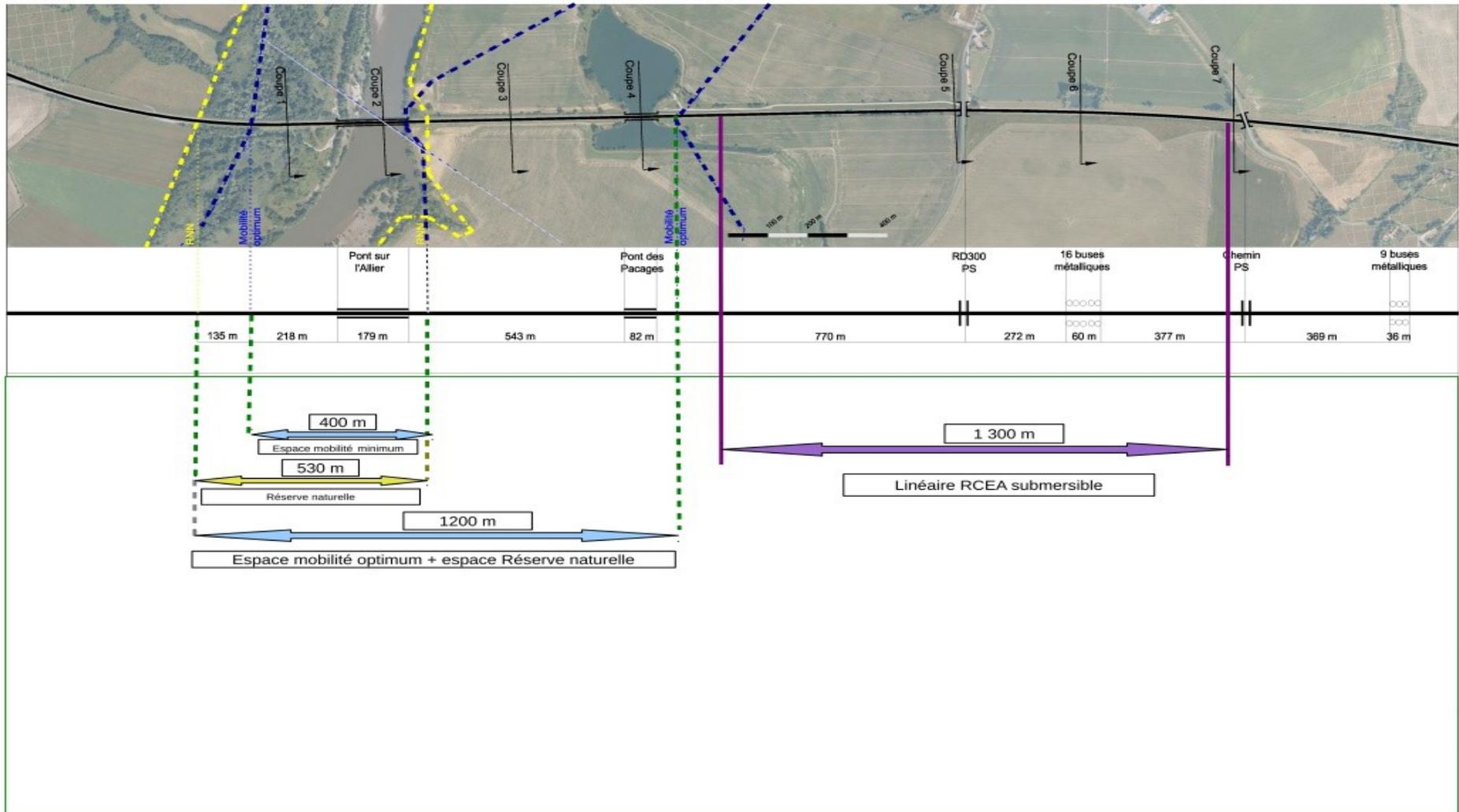


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Val d'Allier



Val d'Allier

Le pont sur l'Allier

Axe RCEA ouverts N° 1
Rivière Allier



Liberté
Égalité
RÉPUBLIQUE



MAIRIE DE
MONTMAYEUR
10000
TÉLÉPHONE : 04 77 41 11 00
FAX : 04 77 41 11 01

de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

AUVERGNE

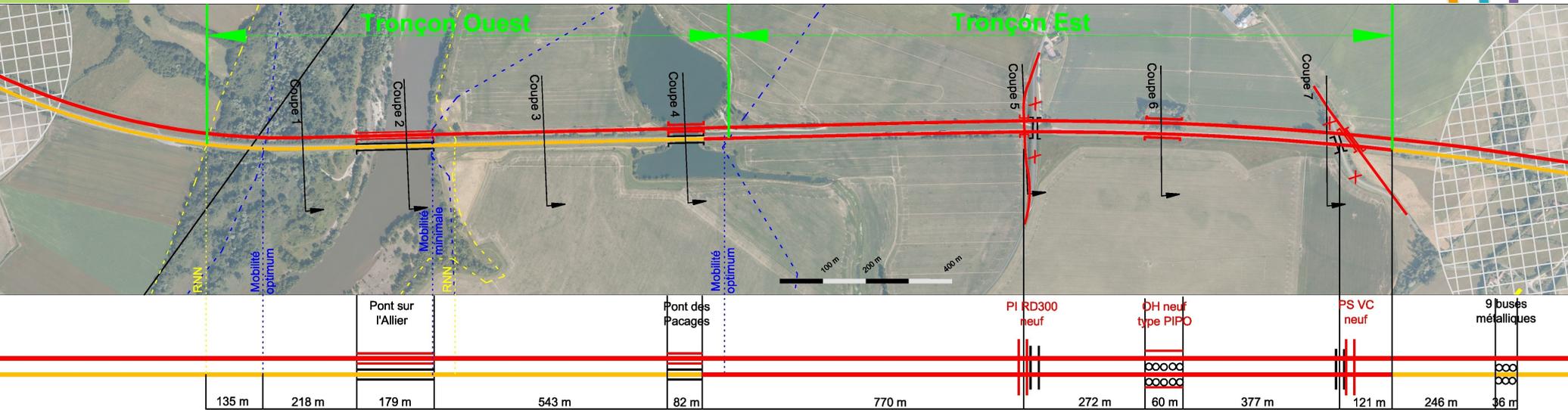
Val d'Allier

Solutions étudiées :

- **réhaussement tronçon central pour rendre la RCEA insubmersible**
- **Franchissement de la rivière Allier :**
 - ✓ **Doublement du pont à l'identique (179 m)**
 - ✓ **Allongement du pont à l'ouest et doublement sur 400m = espace mobilité minimum de l'Allier**
 - ✓ **Allongement du pont à l'ouest et doublement sur 530 m = limite réserve naturelle (RNN) val de l'Allier**
 - ✓ **Allongement du pont à l'ouest et à l'est et doublement sur 1200 m = périmètre RNN et espace mobilité optimum de l'Allier**

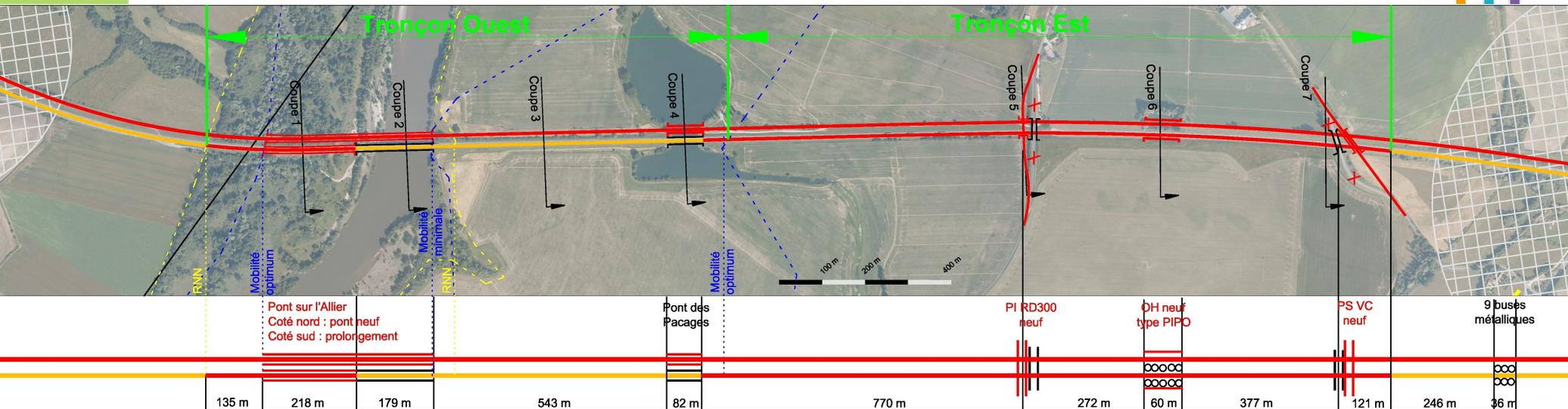
Franchissement de l'Allier

Doublement du pont à l'identique (179 m)

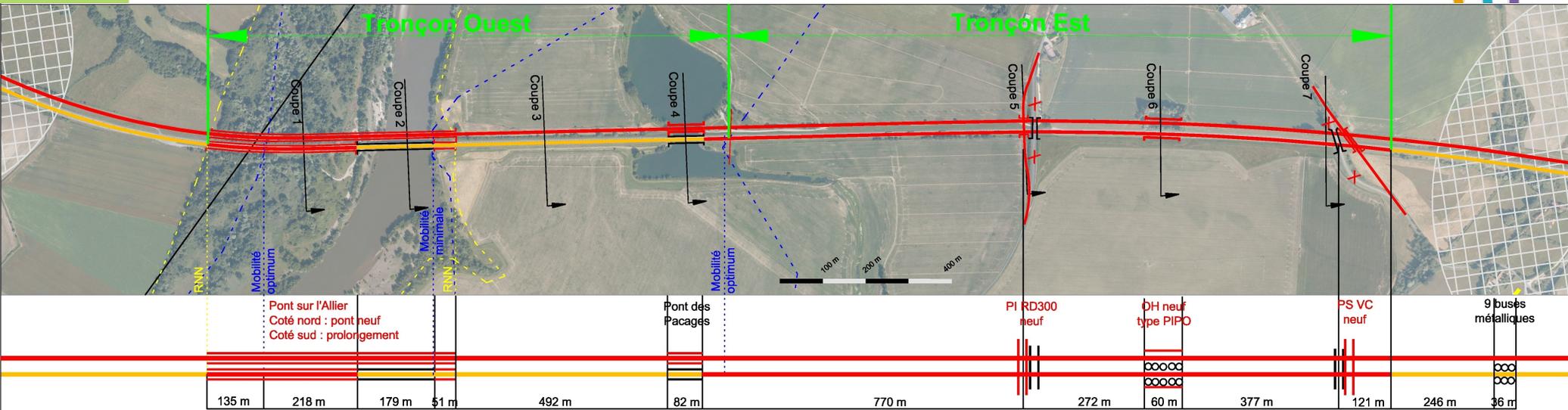


Franchissement de l'Allier

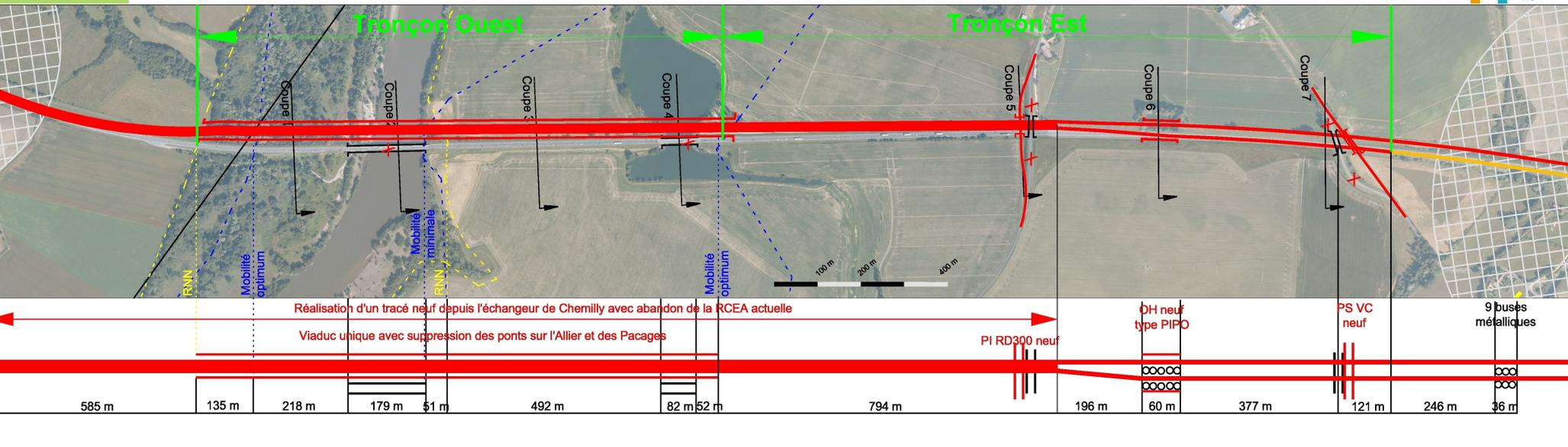
Allongement du pont à ouest et doublement sur 400m
= espace mobilité minimum de l'Allier



Allongement du pont à ouest et doublement sur 530 m = limite réserve naturelle (RNN) val de l'Allier



Allongement du pont à ouest et à l'est et doublement sur 1200 m = périmètre RNN et espace mobilité optimum de l'Allier



Impact financier

		Estimation	Surcoût
<i>Echangeur de Montmarault</i>		33 M€	5 M€
<i>Echangeur RN7/RCEA</i>		52 M€	45 M€
<i>Réhaussement val d'Allier</i>		12 M€	12 M€
<i>Pont sur l'Allier</i>	<i>Doublement à l'identique (179 m)</i>	17 M€	0
	<i>Allongement ouest (400 m) et doublement</i>	40 M€	23 M€
	<i>Allongement ouest (530 m) et doublement</i>	59 M€	42 M€
	<i>Allongement ouest et est (1 200 m) et doublement</i>	120 M€	103 M€

Modélisation financière de la concession

Les données d'entrée :

- * Montant de la concession qui comprend :
 - coût des travaux
 - barrières de péage
 - équipements autoroutiers
 - 1 % paysage
 - coûts maîtrise d'oeuvre et société concessionnaire

- * Trafics projetés à la date de mise en service (2020)

- * Tarif de péage VL et tarif de péage PL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Modélisation financière de la concession

Plusieurs scénarios étudiés avec une priorisation proposée :

- 1/ continuité autoroutière de l'ensemble de l'axe : mise à 2x2 voies et prise en compte du val d'Allier
- 2/ réalisation de l'échangeur RN7/RCEA
- 3/ réalisation de l'échangeur de Montmarault



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Section concédée Montmarault/ Digoïn

Scénario	Montant de la subvention d'équilibre
<u>Scénario de base</u> (travaux à 350 M€)	30 M€
<u>Scénario 1</u> Suppression de l'échangeur de Montmarault Ajout val d'Allier (réhaussement et allongement du pont sur l'Allier)	37 M€
<u>Scénario 2</u> Suppression échangeur de Montmarault Ajout val d'Allier (réhaussement et allongement du pont sur l'Allier) Ajout échangeur RN7/RCEA	82 M€

La réalisation différée d'une ou plusieurs options conduit à une augmentation de la subvention d'équilibre.

Scénario avec adossement Montmarault/ Le Montet

La modélisation financière avec prise en compte du Val d'Allier (ré-haussement et allongement du pont sur l'Allier) et la réalisation de l'échangeur RN7/RCEA conduit à un équilibre de la concession.

Des adaptations possibles.

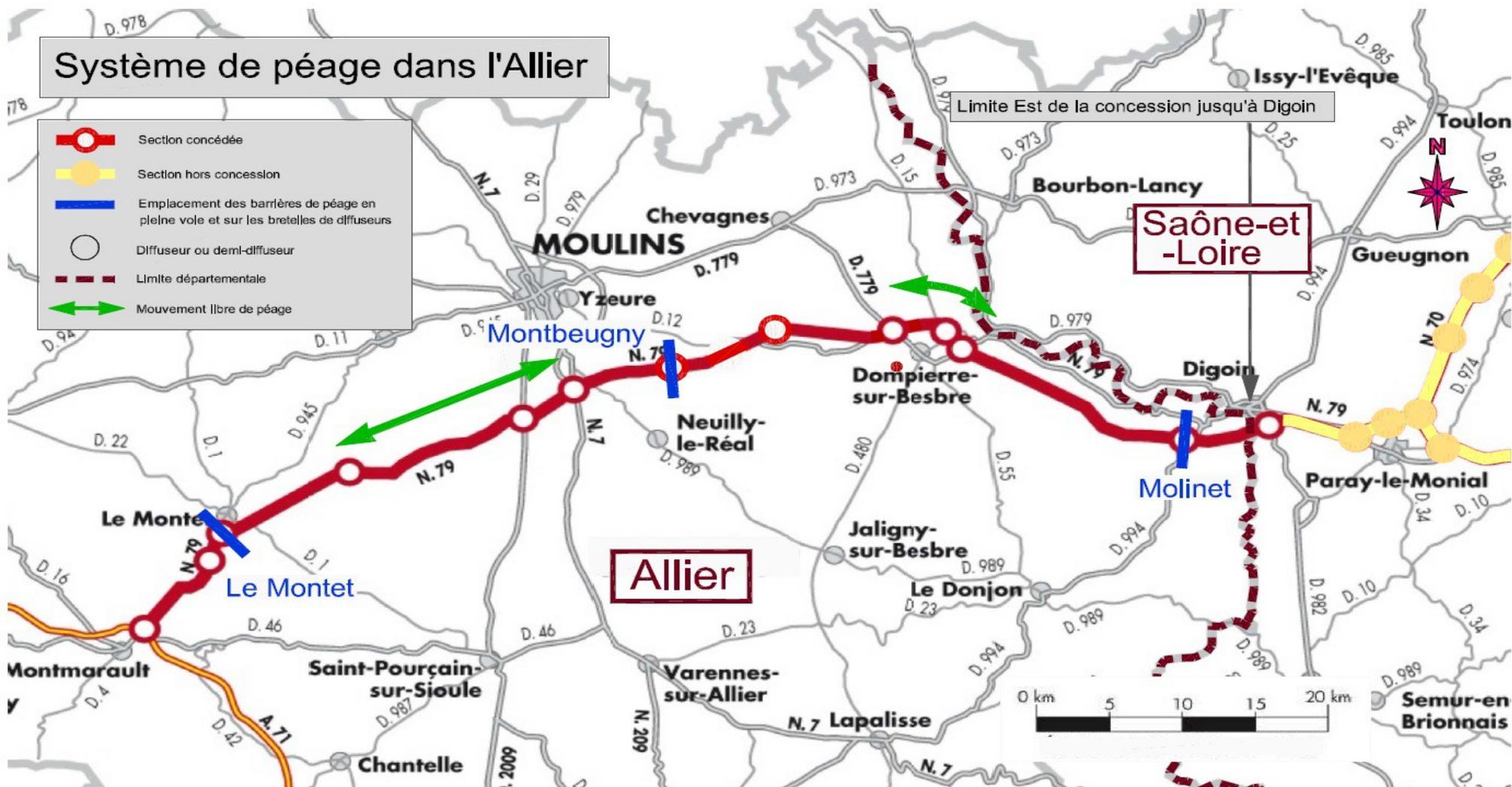
En cas de non adossement de la section Montmarault – Le Montet, prise en compte de l'échangeur de Montmarault dans le cadre de la concession de l'A71

Possibilité de passer un appel à concession avec options et prévoir une option avec l'inclusion de l'échangeur RN7/RCEA ce qui permet de statuer au vu des offres faites

Le système de péage

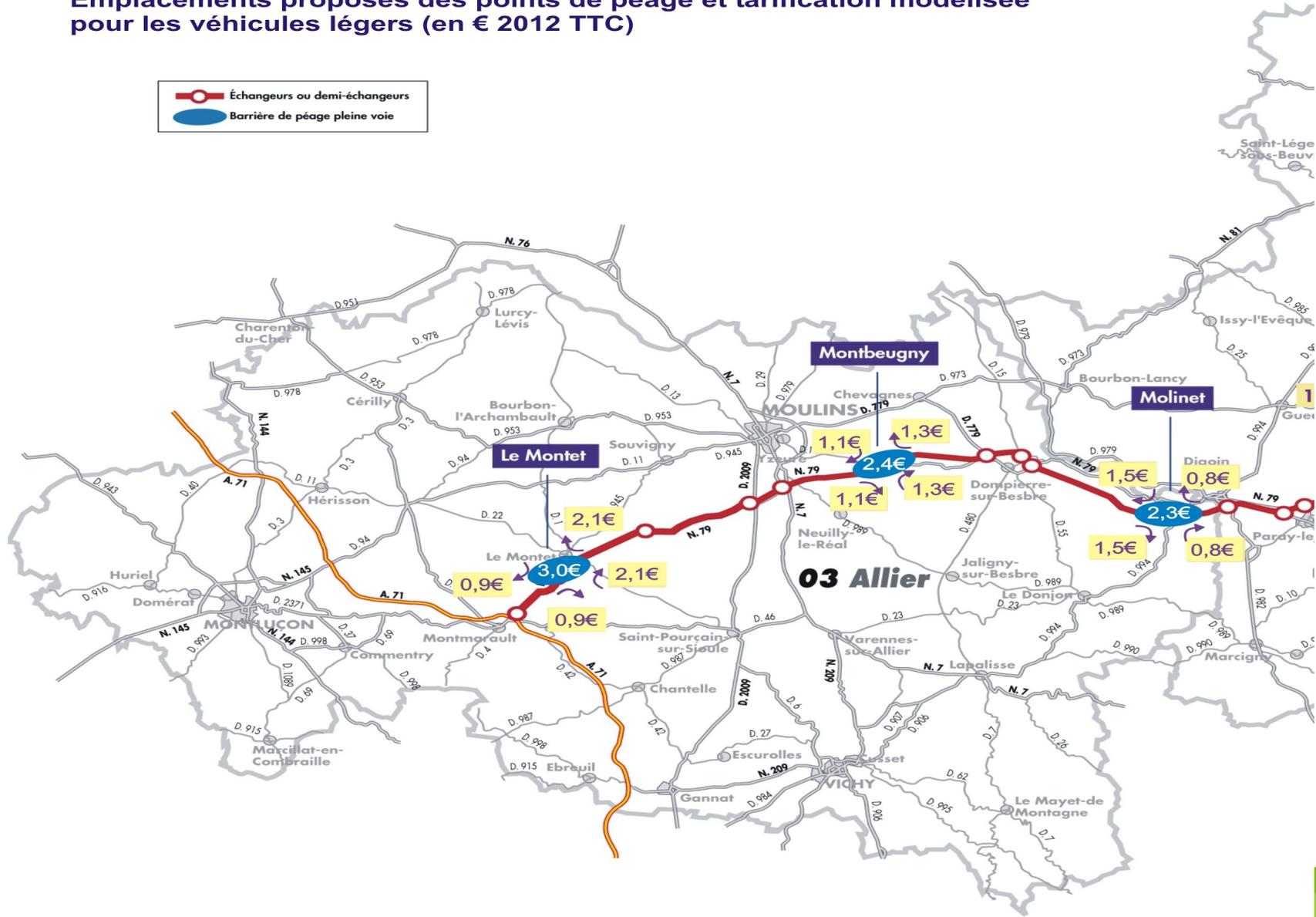
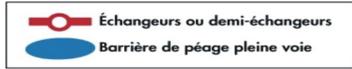
Système de péage dans l'Allier

-  Section concédée
-  Section hors concession
-  Emplacement des barrières de péage en pleine voie et sur les bretelles de diffuseurs
-  Diffuseur ou demi-diffuseur
-  Limite départementale
-  Mouvement libre de péage

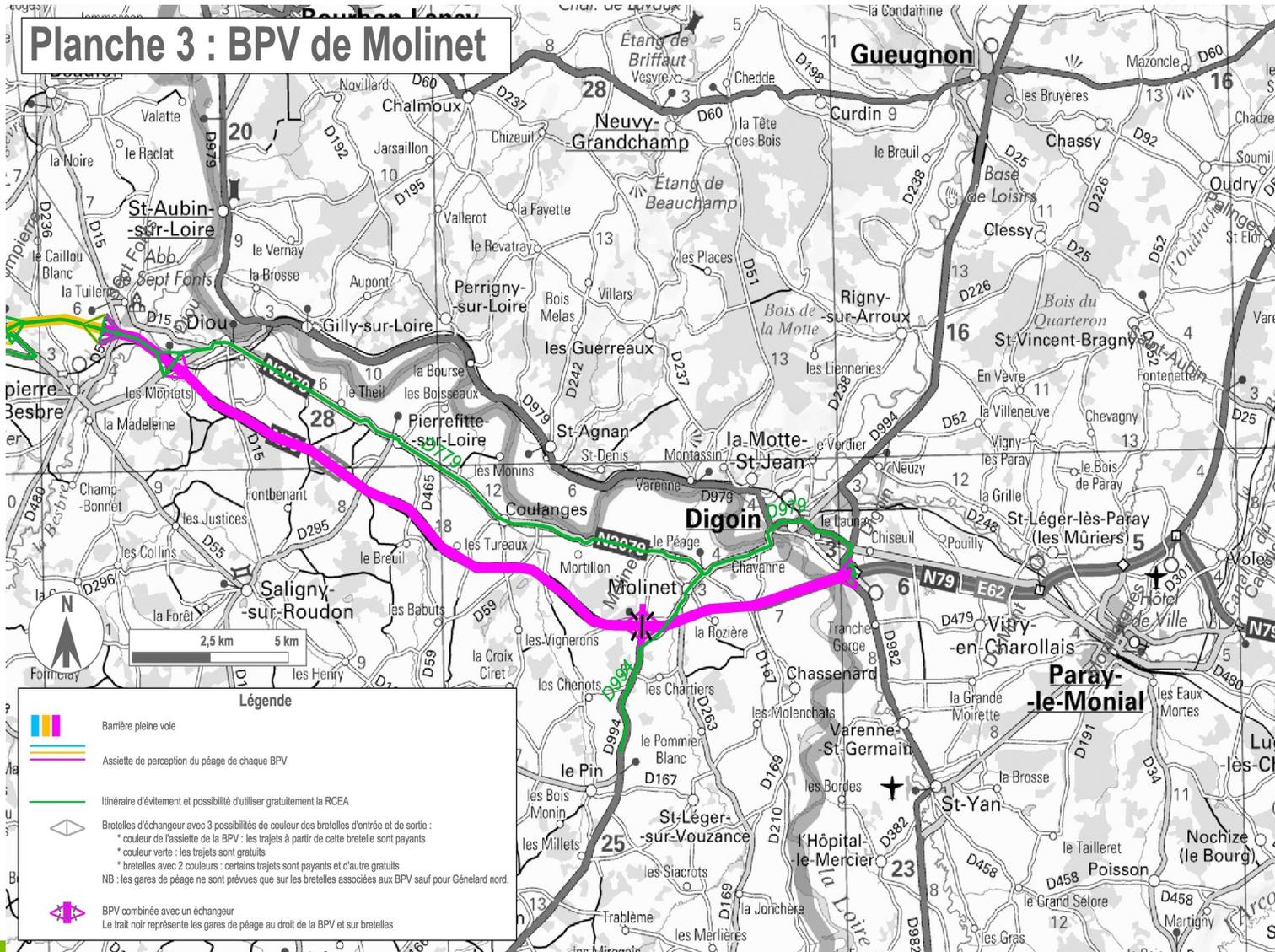


Le péage

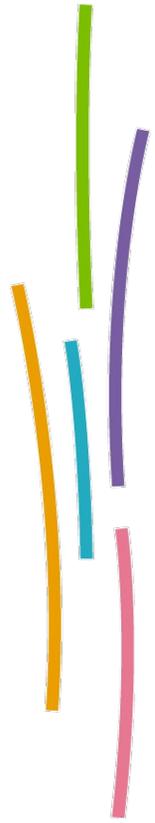
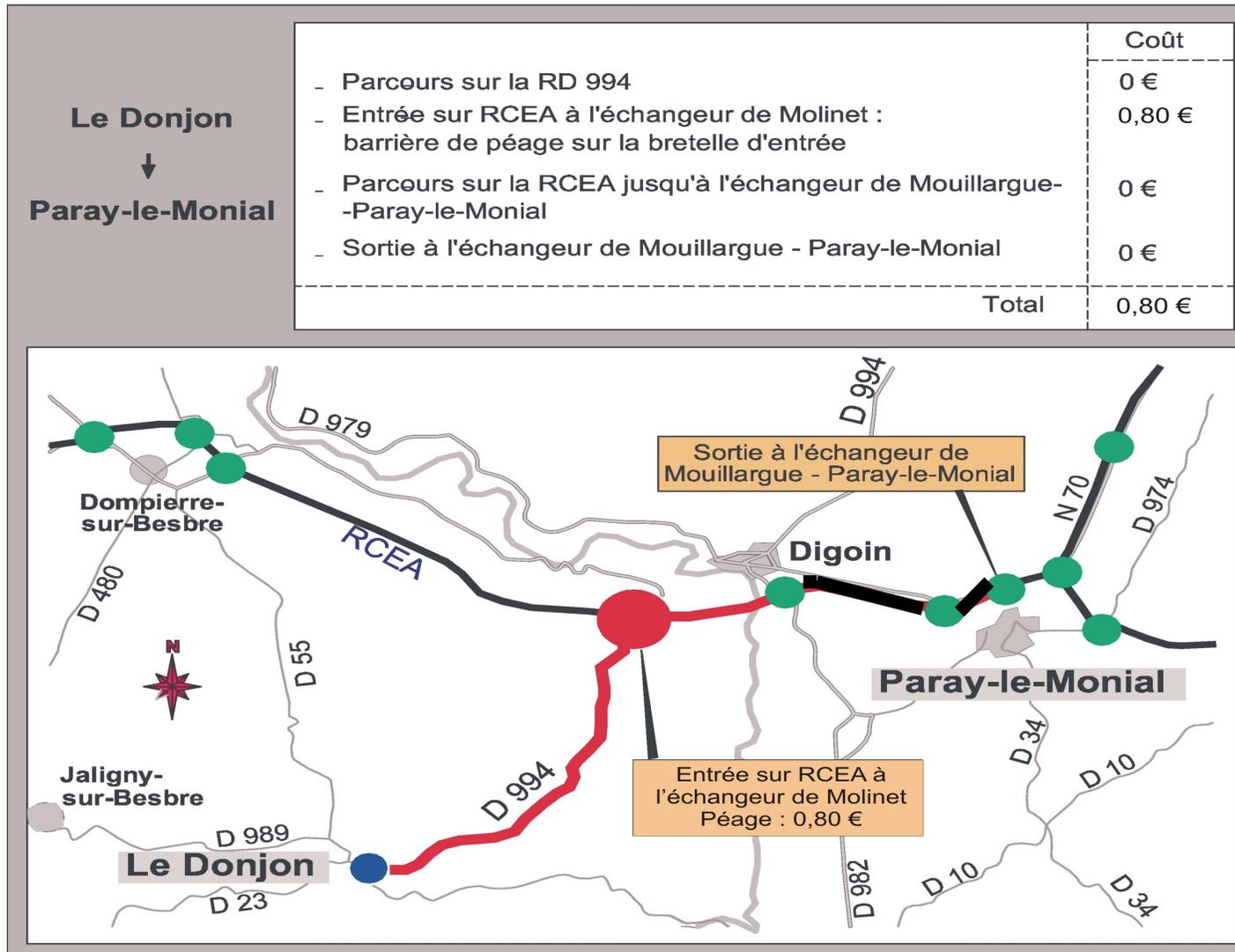
Emplacements proposés des points de péage et tarification modélisée pour les véhicules légers (en € 2012 TTC)



L'assiette de péage



Le péage



Exemples de mesures tarifaires pratiquées par les concessionnaires autoroutiers

Les réductions dépendent de la politique commerciale du concessionnaire, par exemple :

- **Abonnement global sur l'ensemble du réseau du concessionnaire permettant de bénéficier de 25% de réduction sur tout trajet**
- **Abonnement offrant 10 à 20 % de réduction (suivant leurs longueurs) sur des parcours réguliers déterminés**
- **Abonnement permettant de bénéficier de trajets gratuits après plusieurs parcours sur un trajet déterminé**
- **Paiement à plein tarif d'un nombre de trajets permettant de bénéficier de trajets supplémentaires gratuits**
 - ▶ 36 trajets réalisables avec un paiement correspondant à 25, ou 46 avec un paiement correspondant à 32
 - ▶ 22 trajets payants, puis 22 trajets gratuits, puis paiement à nouveau à partir du 45ème
- **Tarifs réduits pour les étudiants (25 % de réduction et abonnement gratuit)**



Schéma des aires de repos et de service - Décision ministérielle de 2006

- Synoptique des aires annexes**
- ◄► Aires de services existantes
 - ◆ Aires de services existantes bidirectionnelles
 - Aires de services existantes unidirectionnelles
 - Aires de repos bidirectionnelles projetées DM 2006
 - ◆ Aires de services bidirectionnelles projetées DM 2006
 - ◄► Aires de services unidirectionnelles projetées DM 2006
 - Aires de repos unidirectionnelles projetées DM 2006
 - ↔ Emplacement à déterminer

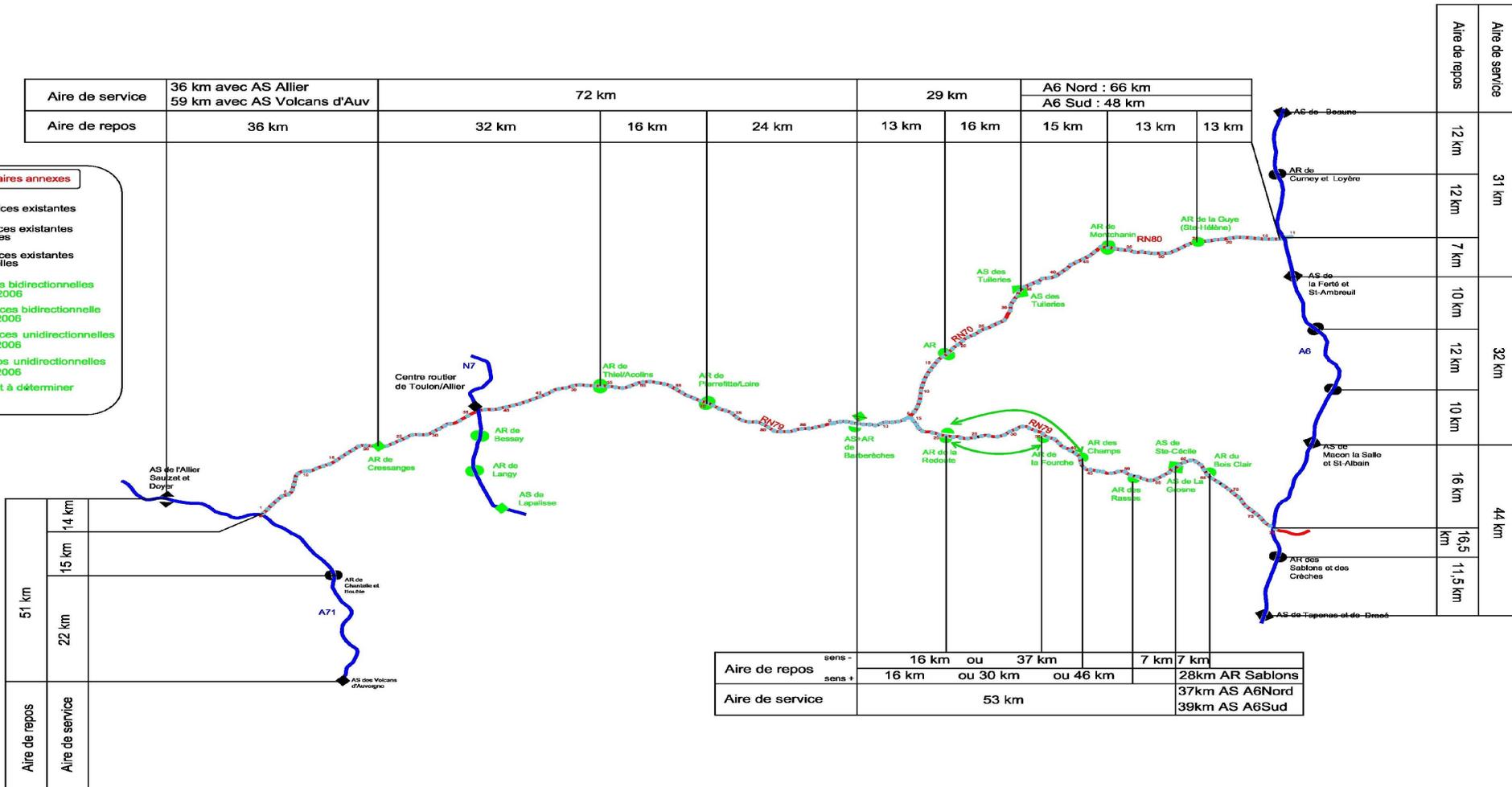


Schéma des aires

Deux types d'aires : aire de services et aire de repos

Interdistance préconisée : une aire service tous les 60 km, une aire de repos tous les 30 km

Dimensionnement du nombre de places VL et PL :

- * Fonction de la longueur considérée et du trafic de transit
- * A recaler avec les stationnements déjà comptabilisés sur l'axe



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Offre de stationnement sur la RCEA entre Montmarault et Digoin sur des aires actuelles ou à venir qui seront maintenues dans la concession

Aire existante :

Pierrefitte-sur-Loire : 40 places VL et 42 places PL

Aires aménagées par l'État avant 2020 :

- Cressanges (en aire de repos) :
22 places VL et 70 places PL
- Dompierre-sur-Besbre (aire de repos) :

Total : 80 places VL et 152 places PL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Pré-dimensionnement des besoins de stationnement sur la RCEA dans l'Allier

Besoins à 2020 (mise en service) :

- 256 places VL :

162 places VL entre Montmarault et Toulon

94 places VL entre Toulon et Digoin

- 162 places PL

68 places PL entre Montmarault et Toulon

94 places PL entre Toulon et Digoin

Écarts par rapport à l'offre de stationnement existante et aménagée par l'État d'ici 2020 :

140 places VL manquantes entre Montmarault et Toulon

36 places VL manquantes entre Toulon et Digoin

12 places PL manquantes entre Toulon et Digoin



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Synthèse – sans création d'une aire de repos à Thiel-sur-Acolin

Aire de cressanges :

22 + 140 = 162 places VL
70 places PL

Aire de Dompierre-sur-Besbre :

18 places VL
40 places PL

Aire de Pierrefitte-sur-Loire :

40 + 36 = 76 places VL
42 + 12 = 52 places PL



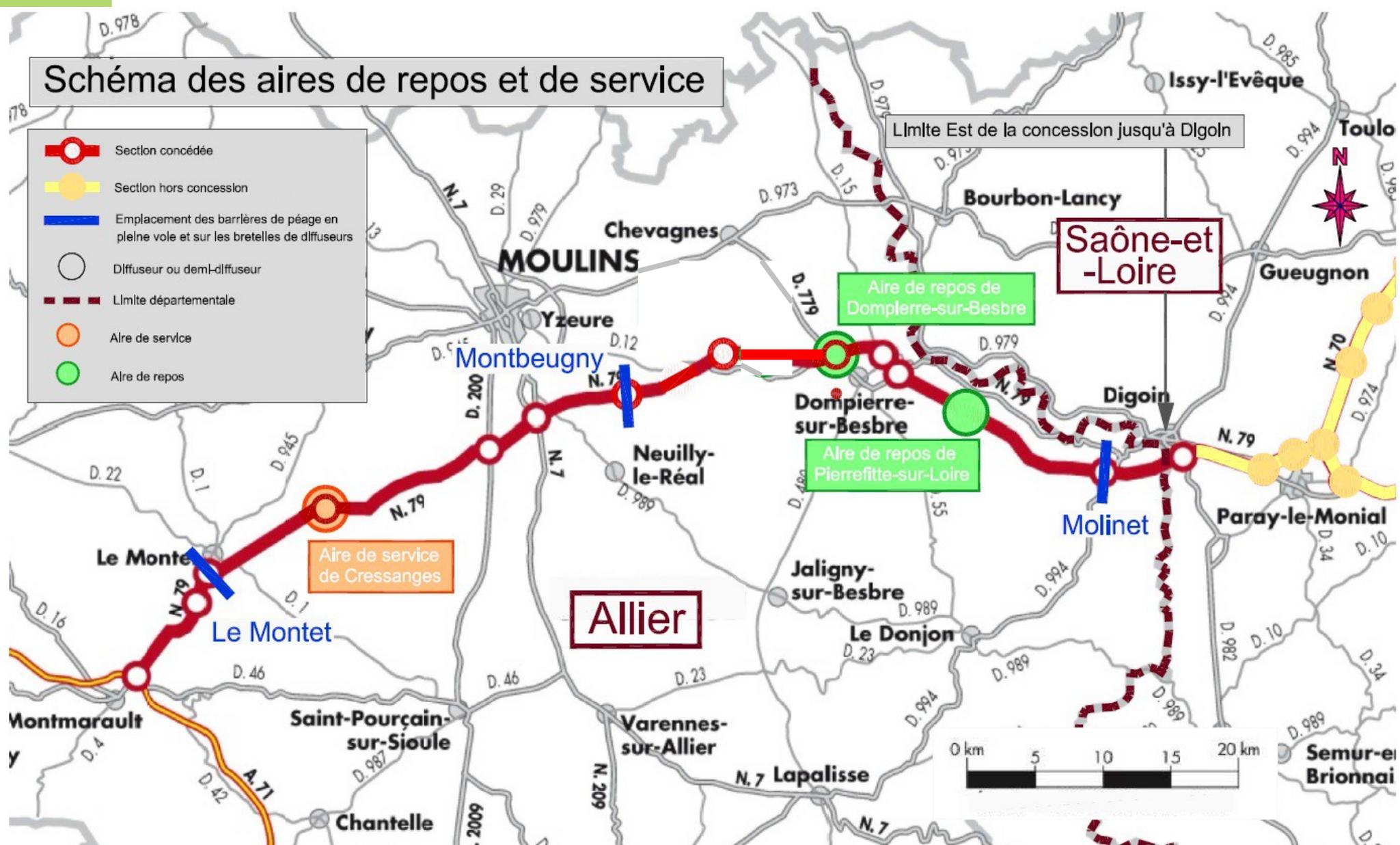
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Schéma des aires de repos et de service

- Section concédée
- Section hors concession
- Emplacement des barrières de péage en pleine voie et sur les bretelles de diffuseurs
- Diffuseur ou demi-diffuseur
- Limite départementale
- Aire de service
- Aire de repos



Concertation et information

Les prochaines échéances

Réunion du Comité de pilotage au printemps 2014 : point d'avancement du dossier d'enquête préalable à la DUP

Trois Réunions de proximité de présentation du projet et de ses impacts locaux en juin 2014

Lettres d'information en janvier 2014 puis régulières (avancement des études...)

Site internet DREAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Calendrier détaillé

- **Dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique : juin 2014**
- **Consultation inter administrations : juillet à septembre 2014**
- **Avis Autorité environnementale : octobre 2014/février 2015**
- **Enquête publique : avril 2015**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Décision ministérielle

Calendrier

**Fin 2014/2015 : lancement de l'enquête
préalable à la Déclaration d'Utilité Publique**

1er semestre 2016 : décret de DUP

2017 : signature du contrat de concession

**2018-2020 : réalisation des travaux sous
circulation**

2020 : mise en service



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

COPIL RCEA

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

AUVERGNE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie